



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

Peter Goetschi
Président central
Tél +41 58 827 34 07
Fax +41 58 827 50 26
peter.goetschi@tcs.ch

Touring Club Suisse, Case postale 820, 1214 Vernier GE

Office fédéral des routes

3003 ITTIGEN

Vernier/Genève, le 7 août 2013
OFA/GME/PGO

Deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales et allocation des moyens financiers nécessaires

Prise de position du TCS

Madame, Monsieur,

Le Touring Club Suisse (TCS) vous remercie pour l'invitation à prendre position sur l'objet cité en titre et vous prie de trouver ci-après ses remarques détaillées.

Remarques générales

Il est intéressant de relever l'excellent rapport coût-utilité (1.37) des dépenses en faveur de l'élimination des goulets d'étranglement. Ainsi, pour chaque franc investi par la Confédération, une plus-value directe de 1,37 francs est générée pour la population. Ce chiffre témoigne de l'impact positif généré par un réseau routier moderne et adapté à la demande sur le bien-être de la population et le dynamisme de l'économie nationale.

La situation difficile que nous connaissons aujourd'hui en matière d'embouteillages est le résultat d'un manque de planification et d'investissement durant les deux dernières décennies. **Depuis une vingtaine d'années, les aménagements autoroutiers ont pris un retard considérable.** En parallèle, le compte de financement pour la circulation routière accumulait des réserves importantes et les subventions transversales, notamment en faveur des transports publics, ont augmenté sensiblement. **Pour pallier cet important déficit d'investissement en faveur des routes nationales, la Confédération doit prévoir un programme d'investissement large et conséquent.** Il est urgent de régler les graves problèmes de surcharge dus notamment à la croissance démographique, et de garantir la fonctionnalité du réseau autoroutier, qui absorbe environ 40% du trafic routier.

Cela étant, le TCS soutient la réalisation du programme d'élimination des goulets d'étranglement. Il rappelle toutefois les retards et difficultés rencontrés dans le cadre de la réalisation des premiers travaux d'aménagement. Au cours de la période 2008-2012, la Confédération n'a réussi à investir, en moyenne, que la moitié des montants inscrits dans les budgets annuels pour l'élimination des goulets d'étranglement. **Vu la croissance des embouteillages et les prévisions plus mauvaises que prévues des taux de surcharge à l'horizon 2030, il est essentiel que la Confédération prenne rapidement des mesures spéciales afin de pouvoir réaliser ces aménagements urgents.** Les problèmes de surcharge de trafic sont responsables de plus de 16'000 heures d'embouteillages, soit 81% des 19'921 heures de bouchons survenus en 2012.

Le TCS salue la volonté du Conseil fédéral visant à réaliser les projets du module 3 du programme d'éliminations des goulets d'étranglement. Il déplore cependant que la liste de projets et le budget (6 milliards de francs) soient restreints et n'intègrent pas tous les projets présentant un grave degré de surcharge (degrés II et III). Compte tenu des dernières prévisions de trafic montrant que plus de 490 km de routes nationales seront fortement surchargés d'ici à 2030, il est inacceptable que la Confédération envisage d'ores et déjà d'abandonner une partie des projets. **Le TCS demande que la Confédération maintienne et poursuive l'ensemble des projets existants (modules 3 et 4), et qu'elle prévoie d'intégrer d'éventuels nouveaux projets dans son futur programme en fonction de l'évolution de la situation.** La discussion concernant l'ampleur des besoins, leur priorisation et leur financement se tiendra dans le cadre du futur programme de développement de l'infrastructure routière.

Finalement, le rapport présenté montre que les prévisions de trafic et les priorités peuvent évoluer rapidement. **La Confédération doit par conséquent effectuer une réévaluation des priorités à intervalles réguliers, sur la base d'une planification des besoins à environ 30 ans.** Le TCS estime que la planification des besoins présentée (à l'horizon 2030, soit environ 15 ans) est trop courte, et ne permet pas d'anticiper suffisamment les besoins.

Réponses aux questions

Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?

- Le TCS approuve partiellement les grandes lignes du projet. Il relève que les prévisions de surcharge de trafic pour 2030 sont plus mauvaises que prévues et que 490 km de routes nationales seront régulièrement surchargés à l'horizon 2030. Cette situation est le résultat d'un déficit de planification et d'investissement de la part de la Confédération durant les 15 à 20 dernières années. Le programme d'élimination des goulets d'étranglement est un instrument essentiel pour maintenir la fonctionnalité du réseau des routes nationales. **A l'avenir, pour répondre efficacement aux problèmes de surcharge croissants, les ressources disponibles pour l'élimination des goulets d'étranglement devront être revues à la hausse.** L'excellent rapport coût-bénéfice des dépenses en faveur de ce programme témoigne de son extrême nécessité et de l'intérêt public qu'il représente.

- Au cours de la période 2008-2012, la Confédération a déjà dépensé presque 1,8 milliards de francs pour des projets ferroviaires (programme d'agglomération) dans le cadre de l'actuel fonds d'infrastructure (routier). Durant la même période, elle n'a dépensé que quelques 155 millions de francs pour l'élimination des goulets d'étranglement sur les routes nationales. Ces chiffres témoignent clairement de l'inégalité de traitement existant entre la route et le rail. Etant donné que l'actuel fonds d'infrastructure sera en principe remplacé par un nouveau fonds avant d'atteindre son terme fixé en 2028, le TCS demande que la Confédération accélère au maximum la réalisation des modules 1 et 2. **La Confédération doit étendre à au moins 1,5 milliards de francs le crédit débloqué dans le cadre du présent projet.** En parallèle, elle doit prévoir des mesures spéciales pour accélérer le calendrier de réalisation initial, ainsi que les travaux d'aménagements. Elle doit ainsi investir un maximum des ressources attribuées au fonds d'infrastructure, et éviter de reporter les retards de réalisation des projets routiers dans le futur fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération « FORTA ».

Approuvez-vous la proposition de répartition dans les modules 1 à 4 des projets d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales ?

- Modules 1 et 2 : le TCS demande que les projets prêts à être financés et les plus avancés soient réalisés dès que possible. A cette fin, **la Confédération doit proposer de nouvelles mesures spéciales afin de régler le grave problème de réalisation des travaux d'aménagement.** Il rappelle également qu'entre 2008 et 2012, seulement la moitié des montants inscrits au budget a pu être réellement investit. Vu l'état d'urgence et le coûts générés par les embouteillages, le TCS demande d'accélérer la réalisation des modules 1 et 2 par rapport à la planification initiale du fonds d'infrastructure. Comme expliqué ci-dessus, la Confédération doit utiliser au maximum les crédits dont elle dispose avant le passage au nouveau fonds routier « FOTRA ».
- Modules 3 et 4 : Au minimum, le TCS demande que l'ensemble des projets présentant un grave taux de surcharge d'ici 2030 (degré II et III) soient intégrés au futur programme d'élimination des goulets d'étranglement. Plusieurs centaines de kilomètres de routes nationales seront régulièrement surchargés d'ici 2030, malgré la réalisation des projets des modules 1 et 2. Ces derniers ne représentent qu'une petite partie des besoins en la matière. Il serait inadmissible et irresponsable que la Confédération annonce une telle surcharge de trafic, sans prévoir de solutions ni revoir à la hausse les moyens disponibles. Ainsi, **le TCS demande que la Confédération revoie à la hausse le crédit prévu pour le futur module 3 et qu'elle y inclue au minimum l'ensemble des projets présentant un grave degré de surcharge (degrés II et III).** Elle devra en outre mettre à jour la liste des projets et des prévisions de trafic à intervalles réguliers, afin de revoir la priorisation des projets.

Que pensez-vous de l'intention du Conseil fédéral de débloquer les moyens financiers supplémentaires pour les projets du module 3 qu'il juge également nécessaires, mais dont le financement n'est pas assuré à ce jour ?

- Le TCS demande la poursuite du programme d'élimination des goulets d'étranglement depuis plusieurs années. Il soutient donc sans réserve cette décision. Le futur programme d'élimination des goulets d'étranglement doit présenter une vue d'ensemble des besoins planifiés à un horizon temporel de 30 ans au minimum. Ainsi, les projets du module 4, ainsi que d'éventuels nouveaux projets, doivent impérativement être inclus et évalués régulièrement. A l'avenir, il est essentiel que la Confédération anticipe et maîtrise mieux les problèmes de surcharge de trafic sur le réseau des routes nationales, de manière à éviter de laisser le réseau des routes nationales s'engorger jusqu'à saturation.

Souhaitez-vous faire d'autres remarques concernant le projet mis en consultation ?

- Le réseau des routes nationales a été conçu dans les années 1960 sur la base de prévisions à environ 30 ans. Il convient de relever que cette manière de planifier a permis de répondre efficacement aux besoins jusqu'aux années 1990. Le déficit de planification et d'investissement dans le réseau routier depuis 15 ans est à l'origine de l'explosion des embouteillages que nous connaissons aujourd'hui. Pour remédier à cela, le TCS insiste pour que la Confédération planifie les besoins à un terme d'au moins 30 ans.
- Le modeste crédit proposé dans le cadre de ce projet soumis à la consultation (995 millions) témoigne des difficultés pour réaliser les projets d'aménagements pourtant extrêmement urgents. Le TCS insiste pour que la Confédération prenne les mesures politico-administratives qui s'imposent, de manière à assurer la réalisation des projets dans les temps et d'accélérer au maximum le calendrier de réalisation.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Touring Club Suisse



Peter Goetschi
Président central